



## Convocation officielle 4<sup>ème</sup> assemblée générale ordinaire du FC Coheran

La 4<sup>ème</sup> assemblée générale ordinaire du FC Coheran se tiendra le **mardi 24 septembre 2013 à 21h00** à la buvette du stade des Tattes.

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Ouverture de l'assemblée générale
2. Signature de la feuille de présence
3. Rapport du président
4. Rapport du Responsable Juniors
5. Rapport du Trésorier
6. Rapport des vérificateurs des comptes du FC Coheran pour la saison 2012-2013
7. Désignation des deux vérificateurs des comptes du FC Coheran pour la saison 2013-2014
8. Proposition de modifications de certains articles des statuts du club
9. Vote sur ces modifications
10. Élection du président
11. Élection du comité
12. Propositions individuelles & divers
13. Clôture de l'assemblée

Pour rappel, la présence lors de cette assemblée est obligatoire pour les membres de la 1<sup>ère</sup> équipe, Seniors et Vétérans.

Patrick Böhling  
Président